N° 13713*05

ANNEXE 2 bis

ETAT RECAPITULATIF TRIMESTRIEL DU GAZ NATUREL CONSOMME
article 266 *quinquies* du code des douanes

À remplir par les <u>consommateurs</u> de gaz naturel ayant eux même importé, introduit, extrait ou produit le gaz naturel,
à l'appui de leur déclaration trimestrielle d'acquittement de la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel
lorsque le redevable utilise le gaz naturel sur plusieurs sites.

Nom du redevable	
N° SIREN	
bureau de douane de rattachement	

TRIMESTRE : du au

(1) Type d'exonération/exemption :
- usage autre que combustible : 1
- double usage : 2
- fabrication de produits minéraux non métalliques : 3
- production de produits énergétiques : 4
- production d'électricité : 5
- production et extraction de gaz naturel : 6
- biogaz : 7

(2) les quantités sont exprimées en KWh : convertir en MWh avant d'effectuer l'opération.

Etablissement utilisateur	N° SIRET	Quantités de gaz consommées dans le trimestre en KWh	Quantités de gaz employées à un usage Exonéré/exempté en KWh	Type d'exonération (1)	Quantités soumises à la taxe à taux plein exprimées en KWh	Qauntitées soumises à la taxe à taux réduit exprimées en KWh				TICGN Due (2)
					D	E	F	G	H	J
		A	B	C	(A – B)	Quantités taxées au taux de 1,19 €/MWh	Quantités taxées au taux de 1,27 €/MWh	Quantités taxées au taux de 1,52 €/MWh	Quantités taxées au taux de 1,60 €/MWh	D x tarif de la taxe + E, F, G, H x taux réduit correspondant.

Les informations figurant sur ce document sont confidentielles et leur usage est réservé à l'administration fiscale.
Ces données ne feront l'objet d'aucune communication extérieure à l'administration.